

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

ARRETE N° 130/2020

**OBJET : Règlementation d'ouverture au public
Centre Commercial Edouard Leclerc
dimanches 13 décembre, 20 décembre et 27 décembre 2020.**

NOUS, MAIRE de la commune de GREZIEU LA VARENNE (Rhône)

VU le code général des collectivités territoriales art L2211-1, L 2212-2, L2212-5.

VU le code du travail Art. L 221-19 et L3132-26

CONSIDERANT la demande de dérogation au repos dominical émanant de l'entreprise GREZDIS SAS 5, rue Benoit Launay 69290 Grezieu la Varenne en date du 29 septembre 2020,

A R R E T O N S

ARTICLE 1 :le Centre Commercial E. LECLERC sera ouvert au public les dimanches 13 décembre de 08 h 30 à 13 h 30, 20 décembre de 08 h 30 à 18 h 00 et 27 décembre 2020 de 08 h 30 à 18 h 00.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Vaugneray,
- Monsieur le Responsable de la Police municipale de Grézieu la Varenne,
- Monsieur le Directeur du Centre Commercial E. LECLERC - 5 rue Benoit Launay – 69290 GREZIEU LA VARENNE.

Fait à GREZIEU LA VARENNE le 13 octobre 2020

LE MAIRE :
Bernard ROMIER

